

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 12/2026

L'an deux mil vingt-six

Le **11 du mois d'avril** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/04/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, BRAY Kevin, CRESPO-FARGES Cédric, DUBOIS Maëva, GRUWÉ Marion, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, LEFEBVRE Xavier, MUCHERON Laurence, PEYTOUR Bruno.

PROCURATION : BARRY Alain à GOUDY Martine et JAMAIN Thomas à GRUWÉ Marion.

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : GIGNOUX Pascal.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 2

Votants : 15

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite aux élections municipales 2026, il est nécessaire de recomposer l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés en application de l'article L 273-11 du code électoral.

Il s'agit des membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau de la commune.

Ainsi, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le maire sera désigné, puis le 1er adjoint, et ainsi de suite.

La commune de Milhac de Nontron ne dispose que d'un seul siège de représentation au sein de l'assemblée. Aussi, selon l'ordre du tableau, Monsieur le Maire sera le délégué titulaire, Monsieur Pascal GIGNOUX le délégué suppléant.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour représenter la Commune de MILHAC DE NONTRON :

- Monsieur Pascal MECHINEAU comme **délégué titulaire**
- Monsieur Pascal GIGNOUX comme **délégué suppléant**

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*